

## Dédoubllement des classes de CP et de CE1 dans le département du Nord

La maîtrise des savoirs fondamentaux est une priorité absolue. Aujourd'hui, 15% des élèves quittent l'école primaire sans bien maîtriser la lecture et l'écriture et 27% sans maîtriser les bases des mathématiques. Cette situation est souvent le reflet d'inégalités sociales. Elle suggère de redoubler d'efforts pour élever le niveau des élèves dans un esprit de justice sociale.

Le dispositif de « dédoublement des classes en éducation prioritaire » est un des leviers choisis au niveau national pour déjouer les déterminismes et permettre à tout élève de réussir.

Dans ce cadre vous avez permis, avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, la mise en place réussie du dédoublement des classes de CP en REP + à la rentrée scolaire 2017. Au-delà de l'implantation des emplois, une évolution des pratiques pédagogiques ainsi qu'une plus grande personnalisation des réponses aux besoins des élèves ont déjà été observées. Elles sont le fruit de votre engagement, de votre professionnalisme ainsi que de la qualité de la formation et de l'accompagnement dont vous avez pu bénéficier à tous les échelons de la chaîne départementale.

Au regard de ces résultats, j'ai fait le choix de dédoubler l'ensemble des classes de CP en REP et des classes de CE1 en REP+ lors de cette rentrée scolaire 2018. L'enjeu fondamental pour le département est bien d'accompagner les élèves les plus fragiles. Ce sont donc plus de 1 000 classes de CP et de CE1 qui sont ainsi dédoublées aujourd'hui dans le département du Nord.

Je sais l'effort que ce choix demande à tous les enseignants du département. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme pour que les premières réussites constatées puissent bénéficier au plus grand nombre d'élèves possible et continuent d'évoluer pour atteindre l'objectif de 100% de réussite.

J-Y Bessol  
IA-DASEN du Nord

### EMPLOIS, LOCAUX ET CLASSES

Pour l'année scolaire 2018-2019,  
1106 classes sont concernées par le dispositif

- CP REP+ : 342 classes ;
- CE1 REP+ : 334 classes ;
- CP/CE1 REP+ : 32 classes ;
- CP REP : 373 classes ;
- CP/CE1 REP : 25 classes.

Un coût pour la rentrée scolaire 2018 de :

- 205 ETP pour les CP REP ;
- 147 ETP pour les CE1 REP+ ;
- 10,5 ETP pour les décharges de directeur ;
- 10 ETP pour la pondération REP+.

### Au niveau des locaux :

- 90 % des classes sont dédoublées ;
- 10 % demeurent en co-enseignement.

### En CP :

- 93 % des classes de CP sont dédoublées ;
- 7 % des classes de CP demeurent en co-enseignement.

### En CE1 :

- 82 % des classes de CE1 sont dédoublées ;
- 18 % des classes de CE1 demeurent en co-enseignement.
- 

### LES AFFECTATIONS

Les enseignants sont affectés à titre définitif dans leur école. Les postes n'ont pas été fléchés : ils sont étiquetés comme postes d'adjoint élémentaire, tout enseignant pouvant les demander. L'organisation pédagogique relevant du conseil des maîtres, ce sont les directeurs conformément aux textes réglementaires, qui ont réparti les enseignants sur les classes dédoublées. Une ancienneté générale de service d'au moins 3 années est demandée.

## LA FORMATION

Le volet départemental de formation continue 2018/2019 est un des leviers de la mise en place du cadre départemental de travail, en appui des 3 priorités du projet académique :

- renforcer la lutte contre les inégalités ;
- renforcer l'excellence scolaire ;
- renforcer l'autonomie des acteurs.

Un plan stratégique de formation et d'accompagnement du dispositif « dédoublement des classes en éducation prioritaire » a été conçu par le comité départemental de suivi. Il est organisé selon 4 niveaux de formation (départemental, inter-circonscriptions et/ou bassin, circonscription et école). Il concerne l'ensemble des enseignants et formateurs de l'éducation prioritaire du premier degré. Les formations ont lieu hors temps scolaire et en temps scolaire (2 jours par enseignant remplacé par une brigade de formation continue) et sur le temps de pondération en REP+.

Les formations sont référées aux recommandations nationales, au guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP », aux recommandations du plan Villani-Torossian ainsi qu'aux ajustements des programmes de français, de mathématiques et d'EMC publiés le 26 juillet 2018.

En amont de la rentrée scolaire, une 1/2 journée d'information et de formation en lecture pour tous les enseignants concernés de façon territorialisée a eu lieu en juin et juillet 2018. Parallèlement 3 journées de formation de formateurs se sont déroulées les 11 et 25 mai derniers sur les fondamentaux en lecture écriture et le 20 septembre sur l'enseignement des mathématiques et de l'écriture au cycle 2.

A la rentrée 2018, les brigades de formation continue ont bénéficié de 3 jours de formation spécifique en lien avec le plan de mobilisation pour les fondamentaux (l'enseignement de la lecture et l'écriture, des mathématiques et des gestes professionnels spécifiques à l'effectif réduit).

Les conseillers pédagogiques de circonscription, les EMF et DEA effectueront un accompagnement de proximité sous le pilotage des IEN de circonscription.

## Les nouveautés de cette année

### LES MERCREDIS DE LA DSDEN

Sept modules de formation vont se dérouler le mercredi matin. Ils sont organisés sur 6 territoires et sont proposés à tous les enseignants du département sur le mode du volontariat. Chaque enseignant a reçu sur son adresse professionnelle un lien pour s'y inscrire. Les thématiques retenues sont le parcours du lecteur autonome, les manuels de lecture, la grammaire et le vocabulaire, la résolution de problème, le calcul, la différenciation pédagogique, la compréhension en lecture. Ces modules de formation sont pris en charge par les conseillers pédagogiques départementaux.

### DEUX EXPERIMENTATIONS

Deux expérimentations nationales se déclinent au niveau départemental sous la forme du volontariat des équipes :

- Opération « Agir pour l'école » dans certains CP des circonscriptions de Lille 1 Centre, Lille 1 Sud, Valenciennes Centre, Roubaix Est, Valenciennes Denain et Avesnes Maubeuge. Elle concerne 64 CP dans 21 écoles et 35 CP témoins dans 8 écoles soit un total de 99 CP dans 29 écoles ;
- Opération « Apprentissage intégré de la lecture et de l'écriture » : elle concerne plus de 300 classes de CP volontaires des circonscriptions en éducation prioritaire.

### LES ÉVALUATIONS

Des évaluations Repères CP et CE1 se sont déroulées du 17 au 28 septembre. Les résultats accessibles aux enseignants permettront de situer les besoins de leurs élèves et d'affiner l'analyse de leurs difficultés.

Des outils d'accompagnement seront proposés.

Chaque famille se verra communiquer les résultats de leur enfant.

En novembre 2018 et en juin 2019 une évaluation spécifique des CP en REP+ a été et sera organisée sur échantillon dans le cadre du suivi du dispositif.